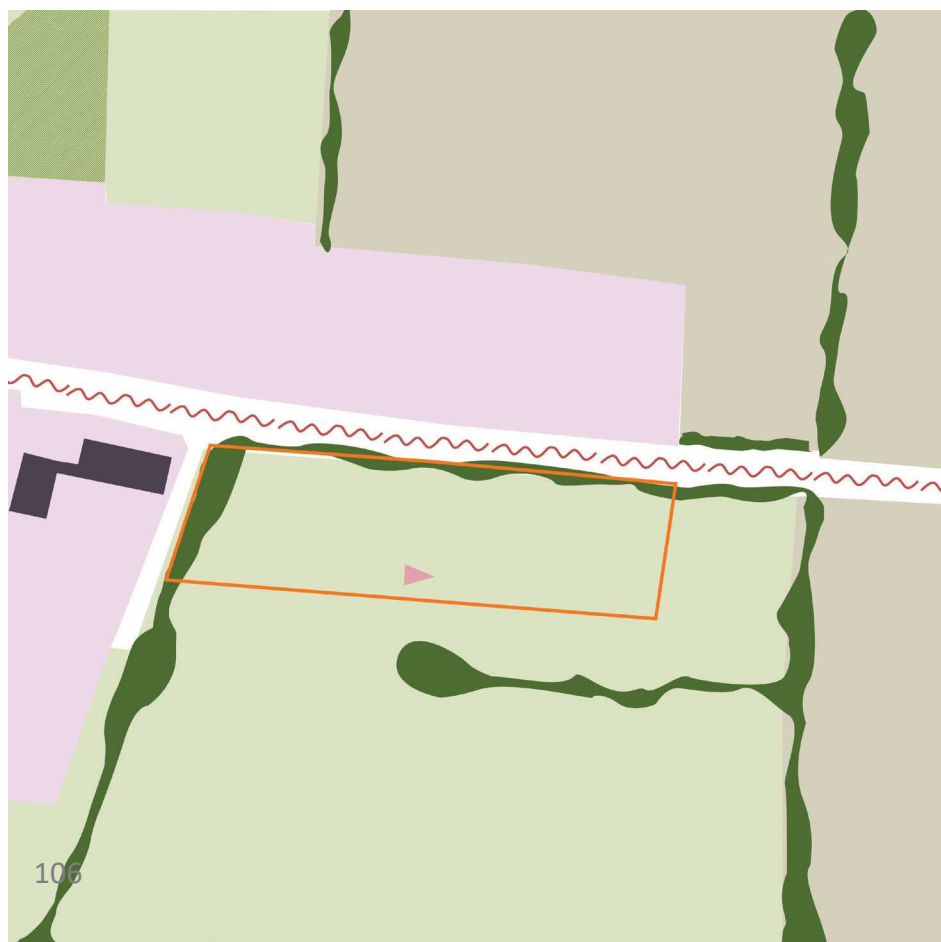


LOCALISATION ET ÉTAT DES LIEUX



Caractéristiques du site

SUPERFICIE : 0,35 ha

ZONAGE : 1AUh

OCCUPATION DU SITE : Champ cultivé

CONSTATS & PARTICULARITÉS : Localisé en entrée de bourg, le site s'étend sur udes champs cultivés, de part et d'autre de la RD194. Il est bordé à par des haies. Le site offre une vue intéressante vers le clocher de l'église et vers la campagne environnante.

ENJEUX : Intégrer l'opération dans le tissu urbain environnant. Préserver la végétation existante. Porter une attention particulière à l'intégration paysagère du site situé en entrée de bourg.

ASSAINISSEMENT : Individuel

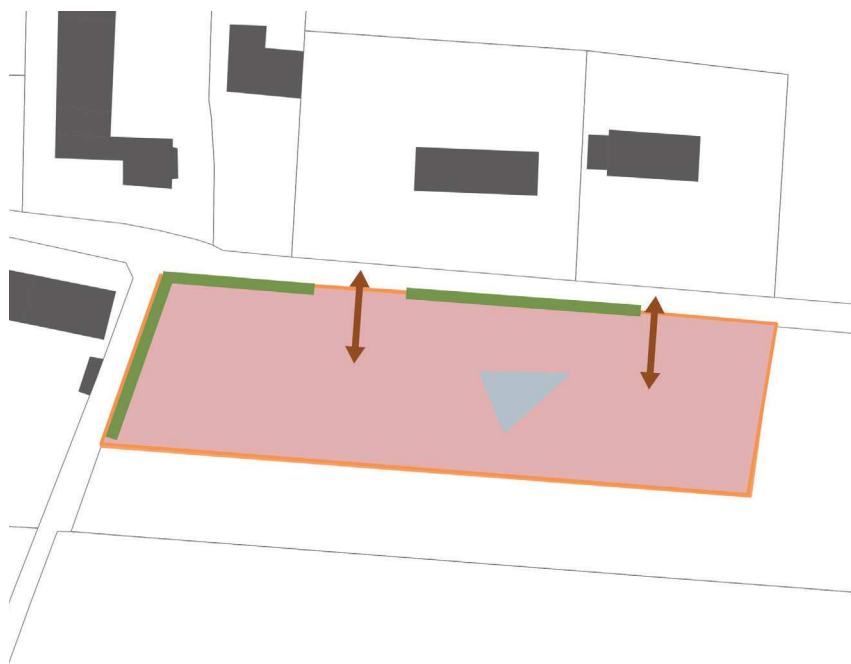
ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION *selon l'article R151.6 du CU*

Schéma et prescriptions opposables

MIXITÉ DES FONCTIONS



Zone d'habitat
Densité moyenne : 10 logements /
 ha minimum
(emprise à titre indicatif)



DESSERTE / MOBILITÉ / SÉCURITÉ



Accès-véhicules principal *(emprise et emplacement à titre indicatif)*
 Les voies de desserte interne au quartier auront une emprise « mesurée »

PRINCIPES DE QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE



Haie bocagère à préserver/ régénérer



Cône de vue sur le paysage à préserver *(emprise à titre indicatif)*

La desserte du site s'organisera depuis la RD194 sous la forme de plusieurs accès mutualisés.
 L'aménagement du site conservera les haies bocagères existantes en bordure du site .
 Les constructions seront organisées de manière à conserver le cône de vue vers le paysage.
 Une étude particulière de conception de l'assainissement individuel devra être réalisée par un organisme spécialisé.